

L'OPPBTP étend ses activités en Guadeloupe

Conformément à une demande de l'Etat, l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) prévoit dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, de déployer auprès des entreprises du BTP des départements d'outre-mer un service équivalent à celui dont bénéficient leurs homologues de l'hexagone. Après avoir réalisé une première séquence d'actions à Mayotte en début d'année, l'Organisme poursuit ce déploiement en Guadeloupe.

L'OPPBTP est déjà connu de nombreuses entreprises des départements d'outremer à travers son site Internet [PréventionBTP.fr](http://PreventionBTP.fr) sur lequel elles peuvent gratuitement :

- trouver quantité d'informations (technique, juridique, actualités...) et de solutions de nature technique, humaine, organisationnelle ;
- télécharger de nombreux documents comme le guide Covid qu'elles ont largement utilisé pendant la crise sanitaire ;
- utiliser des outils en ligne tels que MonDocUnique qui leur permet de créer ou mettre à jour leur document unique d'évaluation des risques (DUER) ;
- s'inscrire à une formation ou un atelier thématique animé en distanciel ;
- interroger le service [PréventionBTP en direct](#) pour obtenir rapidement une réponse à une question de prévention en dialoguant si nécessaire avec un conseiller.

Quelques missions ponctuelles ont été conduites ces dernières années à l'invitation de partenaires ultramarins, en particulier à La Réunion et en Guadeloupe.

En accord avec l'Etat, en tant qu'organisme de prévention des branches Bâtiment et Travaux Publics l'OPPBTP a décidé de renforcer son support aux entreprises des DOM. Dans un premier temps, l'Organisme fera en sorte que son offre de service (Site Internet, assistance en ligne...) soit davantage connue et utilisée. Il organisera aussi sur place des missions ponctuelles d'information, de conseil et de formation, avec des partenaires locaux tels que les organisations professionnelles, les organismes de prévention et les services de l'Etat. Ces séquences d'actions, destinées à des entreprises de toutes tailles et de tous corps d'état, seront animées par des conseillers des agences régionales ou par des relais locaux choisis par l'Organisme et formés à l'utilisation de ses outils. Enfin, des supports pédagogiques et des séances d'appropriation pour les enseignants seront proposés aux établissements de formation de la Branche, (CFA, lycées techniques, IUT, écoles d'ingénieurs).

Une première séquence d'actions se déroulera en Guadeloupe du 27 juin au 8 juillet 2022, avec le concours de :

- la Fédération Régionale du BTP de la Guadeloupe (FRBTPG) ;
- la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de Guadeloupe ;
- la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe (CGSS) ;
- le Centre de santé au travail de Guadeloupe (CSTG) ;
- le Centre interprofessionnel de santé au travail de Guadeloupe (CIST 97.1).

Cette séquence comprendra :

- des réunions d'information et d'échange sur différents sujets de prévention ;

- une formation destinée à développer la capacité d'observation, d'analyse et de réaction des équipes face aux risques ;
- des ateliers dédiés à l'élaboration du DUER et des PPSPS ;
- des visites pédagogiques de chantier pour apprendre à repérer les principaux risques et trouver des solutions de prévention.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentielles et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielles et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04
 Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
 Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
 Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com

OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
solange.delpech@oppbtp.fr
 Stéphanie Bigeon-Bienvenu • 01 46 09 26 54
stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr